

23.06.2017 – 14:00 Uhr

Migros se retire de l'interprofession suisse de la filière lait

Zurich (ots) -

À l'avenir, Migros assumera sa responsabilité dans la filière laitière en toute autonomie et de manière indépendante. Fin 2017, elle se retirera en effet de l'interprofession (IP) Lait. Migros continuera de verser à ses producteurs un prix du lait supérieur au prix moyen versé pour le lait de centrale.

Migros constitue un important fabricant de produits laitiers par le biais de sa laiterie ELSA. Elle entretient un partenariat étroit avec ses producteurs par l'intermédiaire d'ELSA, un partenariat qui se reflète dans des contrats de longue durée et un prix du producteur supérieur à la moyenne. De plus, depuis la fondation d'IP Lait, Migros s'est engagée en faveur de la promotion de la filière laitière à tous les niveaux de la chaîne de création de la valeur.

En sa qualité d'unique grand producteur, Migros paie de manière conséquente le prix indicatif d'IP Lait, à 65 centimes/kg. Dans le cadre d'IP Lait, elle a constamment défendu des solutions axées sur l'avenir, tout en respectant les règles définies en commun. Aujourd'hui, Migros a le regret de constater que certains membres d'IP Lait ne partagent pas son attitude constructive et loyale. Certains acteurs ont exploité le débat autour du prix du lait en faveur de leurs intérêts particuliers et, à plusieurs reprises, n'ont pas respecté les accords.

Ce qui importe pour Migros, ce sont des actes dont les paysans et consommateurs peuvent tirer profit. De ce fait, Migros déploiera à l'avenir son énergie là où elle peut exercer un impact, laissant aux autres les tentatives de se profiler. Dans ce contexte, Migros est bien consciente du rôle important qu'elle joue dans l'économie laitière suisse. Elle continuera d'assumer sa responsabilité vis-à-vis des producteurs laitiers. De même, elle surveillera attentivement l'évolution du marché laitier en dehors d'IP Lait et nourrira un dialogue constructif avec toutes les parties intéressées à une évolution positive de l'économie laitière en Suisse.

Cette décision n'entraîne aucun changement pour les fournisseurs laitiers de Migros. Migros continuera de leur verser un prix du lait supérieur au prix moyen versé pour le lait de centrale, conformément aux enquêtes menées par l'Office fédéral de l'agriculture. Le prix du lait en magasin reste également inchangé. Ainsi, les clientes et clients de Migros peuvent être sûrs, à l'avenir également, que les fournisseurs de lait de Migros perçoivent une indemnisation supérieure à la moyenne et qu'ils bénéficient du meilleur rapport qualité-prix.

Contact:

Pour toute information complémentaire:
Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél. 058 570 38 20,
tristan.cerf@mgb.ch, www.migros.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100804109> abgerufen werden.